

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ACCREDITATIONS  
UNIVERSITAIRES ET DE LA QUALITE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

GENERAL SECRETARIAT

UNIVERSITY ACCREDITATIONS AND  
QUALITY

COMMUNIQUE N° 15/0156 /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE DU 8 MAI 2015

Portant ouverture d'un concours d'entrée en **première année** à l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun (Université de Dschang) et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique **2015/2016**.

### LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance :

- des élèves des classes de Terminales Scientifiques et Industrielles, séries C, D, E, F, TI, MAV et MEM ainsi qu'à ceux des classes du General Certificate of Education Advanced Level (GCE /AL) scientifiques (Mathématique, Physique ou Chimie) et justifiant qu'ils ont obtenu le GCE/OL en quatre matières au moins et en une seule session, (la matière «Religious knowledge» n'est pas prise en compte pour la qualification des candidats) ;
- des titulaires du Baccalauréat ou du GCE/AL en deux matières scientifiques au moins, obtenu en une seule session, et justifiant qu'ils ont obtenu le GCE/OL en quatre matières au moins et en une seule session. La matière « Religious knowledge » n'est pas prise en compte pour la qualification des candidats ;
- des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministre de l'Enseignement Supérieur ;

Qu'un concours sur épreuves écrites et sur étude de dossiers pour l'entrée en première année des cursus de DUT et de BTS à l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun (Université de Dschang) est ouvert au titre de l'année académique 2015/2016, aux centres de : **Bamenda, Bandjoun, Bertoua, Buéa, Douala, Ebolowa, Garoua et Yaoundé**.

Les dossiers de candidature seront **reçus complets** au **Service de la Scolarité et de l'Orientation Professionnelle de l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor** de Bandjoun (IUT-FV), à l'**antenne** de l'Université de Dschang à **Nkolbisson/ Yaoundé** et aux **Délégations Régionales des Enseignements Secondaires** au **plus tard le 31 août 2015** pour l'entrée en première année des cursus de DUT et de BTS.

Chaque dossier comprendra obligatoirement, les pièces ci-après :

- 1- une fiche d'inscription à imprimer lors de l'inscription en ligne sur la plate-forme <http://www.sigsonline.univ-dschang.org>
- 2- les relevés de notes des classes de Seconde, Première et Terminale ou Form 5, Form 6 and Upper sixth;
- 3- un relevé de notes du Baccalauréat ou du GCE/AL et du Probatoire ou du GCE/OL
- 4- une photocopie certifiée conforme de l'un des diplômes ouvrant droit au concours ;
- 5- quatre photos d'identité (4x4) en couleur ;
- 6- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- 7- une photocopie d'acte de naissance certifiée conforme datant de moins de trois mois ;
- 8- un certificat médical délivré par un médecin fonctionnaire, datant de moins de trois mois ;

DSI

- 9- une enveloppe de format A4 timbrée à 400 francs et portant l'adresse du candidat ;
- 10- un reçu de versement d'un montant de vingt mille (20 000) francs CFA à titre de droit d'inscription. Cette somme peut être payée à partir d'une agence **EXPRESS UNION, BICEC, EXPRESS EXCHANGE OU MTN MOBILE MONEY** sur présentation d'un quitus préalablement téléchargé et imprimé lors de l'inscription en ligne.

La fiche de procédure de préinscription est disponible sur le site <http://www.sigsonline.univ-dschang.org>, au Service de la Scolarité et de l'Orientation Professionnelle de l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun (IUT-FV), à l'antenne de l'Université de Dschang à Nkolbisson – Yaoundé et dans les Délégations Régionales du Ministère des Enseignements Secondaires.

Les candidats préparant l'un des diplômes cités ci-dessus pourront être autorisés à composer sous réserve de l'obtention du diplôme requis.

Seuls les candidats présentant un dossier réglementaire seront convoqués pour concourir. Pour plus d'amples informations, bien vouloir **nous écrire** à l'adresse **E-mail : iutfvbandjoun@gmail.com**

## **I – Le Cours du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)**

Le concours comprend :

- 1 – un examen écrit ;
- 2 – une évaluation des performances antérieures sur la base du dossier.

### **Date des épreuves écrites :**

Les **08 et 09 septembre 2015** uniquement pour l'entrée en première année du cursus DUT ; ce concours est ouvert pour les parcours suivants et conformément au nombre de places ci-après indiqué :

**Domaine : Sciences et Technologie, 360 places** reparties de la manière suivante :

- Génie Electrique (GE) : 90 places  
(Baccalauréat C, D, E, F, GCE/AL en sciences)
- Génie Informatique (GI) : 45 places  
(Baccalauréat C, D, E, F, TI, GCE/AL en sciences)
- Génie des Télécommunications et Réseaux (GTR) : 45 places  
(Baccalauréat C, D, E, F, TI, GCE/AL en sciences)
- Maintenance Industrielle et Productique (MIP) : 45 places  
(Baccalauréat C, D, E, F, MAV, MEM, GCE/AL en sciences)
- Génie Civil (GC) : 45 places  
(Baccalauréat C, D, E, F, BT, GCE/AL en sciences)
- Génie Thermique, Energie et Environnement (GTEE) : 45 places  
(Baccalauréat C, D, E, F2, F3, F5, GCE/AL en sciences)
- Mecatronic Automobile (MKA) : 45 places  
(Baccalauréat C, D, E, F, MAV, MEM, GCE/AL en sciences)

### **Programme :**

Le programme est celui des classes de Terminales des séries ci-dessus indiquées.

L'examen écrit comprend :

- une épreuve de Mathématiques (4 heures, coefficient 4)
- une épreuve de Physiques (4 heures, coefficient 4)
- une épreuve d'Expression Ecrite (Français ou Anglais, 2 heures, coefficient 2)



Les épreuves écrites ci-dessus indiquées comptent pour 70% et l'étude de dossier 30%.

Un jury d'admission dont la composition est fixée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, siège en tant que de besoin et dresse la liste des candidats proposés à l'admission définitive conformément à la réglementation en vigueur. Les résultats définitifs sont publiés par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Toute admission définitive n'est acquise que sur la présentation dans les délais fixés par l'autorité compétente, du diplôme requis.

***Droits Universitaires requis*** : 50 000 FCFA.

## **II – Le Coursus de Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**

### **Date de sélection:**

La sélection se fait sur étude de dossier et entretien avec un jury, **les 15 et 16 septembre 2015** pour l'entrée en première année du cycle de formation permanente, **exclusivement à l'IUT-FV de Bandjoun** dans les parcours suivants :

**Domaine : Sciences et Technologie, 150 places** reparties de la manière suivante :

\* **Génie Electrique** :

- Option Electronique : 50 places  
(Baccalauréat E, F<sub>2</sub>, F<sub>3</sub>)
- Option Electrotechnique : 50 places  
(Baccalauréat E, F<sub>2</sub>, F<sub>3</sub>, F<sub>5</sub>)

\* **Génie Civil** : 50 places

(Baccalauréat F<sub>4</sub>, BT GT, BT IS)

**Domaine : Sciences de Gestion et Commerciale, 200 places** reparties de la manière suivante :

\* **Secrétariat de Direction** : 50 places  
(Baccalauréat G<sub>1</sub>, ACA)

\* **Comptabilité et Gestion des Entreprises** : 50 places  
(Baccalauréat G<sub>2</sub>, G<sub>3</sub>, CG, ACC, FIG)

\* **Action Commerciale** : 50 places  
(Baccalauréat toutes séries)

\* **Banque** : 50 places  
(Baccalauréat toutes séries)

**Droits Universitaires requis** : 200 000 FCFA.

  
**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur**  
  
**Jacques FAME NDONGO**